



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pesticides

Question écrite n° 16763

Texte de la question

M. Claude de Ganay interroge M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur les produits phytopharmaceutiques contenant des substances actives de la famille des néonicotinoïdes. Il souhaite que puisse lui être communiqué la quantité de l'ensemble des substances actives des insecticides de type néonicotinoïde utilisées en France.

Texte de la réponse

En 2011, la vente en France des cinq substances actives à fonction insecticide thiaclopride, acétamipride, imidaclopride, thiametoxam et clothianidine a représenté 120 tonnes soit près de 0,2 % du total des ventes en volume des substances actives phytopharmaceutiques et 7,3 % de l'ensemble des insecticides. En 2012, le traitement de semences en utilisant ce type de molécule a concerné environ 1 million d'hectares de maïs, 300 000 ha de colza et 2 millions d'ha de céréales à pailles.

Données clés

Auteur : [M. Claude de Ganay](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16763

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 janvier 2013](#), page 926

Réponse publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 3046